



Sous le Contrôle des Agents!

Refusant le cadre de la réforme gouvernementale sur les retraites et les attaques contre les régimes spéciaux, les assemblées générales de salariés dans l'action ont suspendu les mouvements engagés dès le Jeudi 18 octobre 2007, en restant fermement opposées :

- ▶ A toute augmentation de la durée de cotisation et ce quel que soit le régime concerné (régime général, de la fonction publique, spéciaux).
- ▶ A la mise en place d'un système de décote / surcote.
- ▶ A l'indexation du niveau des pensions sur le niveau de l'inflation.
- ▶ A la mise en place d'un « double statut » pour les futurs agents.

En pleine responsabilité, déterminées et lucides sur les enjeux, les possibilités, elles ont validé une démarche ouvrant des négociations tripartites (organisations syndicales / direction RATP / gouvernement) autour de la réforme des régimes spéciaux.

L'action a permis de repousser la parution des décrets et d'obtenir que des négociations s'ouvrent sans préalable :

- pour aborder l'ensemble des questions, notamment celle relative à l'allongement de la durée de cotisations ;
- afin de s'engager dans celles-ci pour assurer la transparence sur les positions et les propositions de chaque organisation syndicale ;
- souhaitant des comptes rendus, étape par étape, sur l'évolution des négociations et la mise en œuvre d'une consultation sur le contenu de ces dernières.

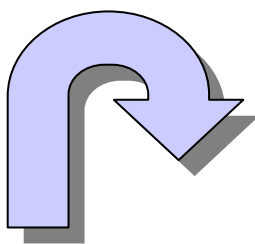
Après 4 réunions (21-11 / 26-11 / 29-11 / 5-12) il est nécessaire au-delà des comptes-rendus réalisés, de vous interpellier sur la nécessité de se faire entendre.

Malgré notre opiniâtreté de refuser le but de la réforme, à défendre les revendications, répondant ainsi à vos exigences et à notre conception du syndicalisme, le gouvernement et la direction (malgré quelques avancées) freinent encore !

Malgré un certain nombre de difficultés qui ne servent pas à la cohésion, la CGT reste convaincue que l'unité syndicale est indispensable - comme à la SNCF (CGT/CFDT/FO/CFTC/UNSA/CFE-CGC) - dans les négociations, dans les initiatives d'action ; nous voulons croire à des convergences encore possibles.

Nous poursuivons nos interventions et exigences sur l'ensemble des points portés dans ces négociations, mais nous pensons indispensable de vous appeler à intervenir sur :

- La mise en œuvre des mesures d'échelon à 25 ans de carrière.
- La mise en œuvre de l'intégration dans l'assiette des cotisations de la « *compensation cotisation retraites (2,4%)* » à partir de 2008.
- L'élaboration d'un mécanisme de « péréquation » (évolution des pensions, des métiers actuels et disparus en lien avec celle des carrières actifs).
- La réévaluation annuelle des basses pensions.
- La prise en compte des années d'études correspondant aux diplômes exigés à l'embauche (sans contrepartie financière).
- L'intégration des primes métiers et qualifications dans le salaire.
- La création d'un parcours professionnel valorisant les carrières.
- La réouverture des négociations salariales dans les plus brefs délais.
- L'évolution de la grille des classifications.



La CGT/RATP travaille et reste disponible pour œuvrer encore à l'unité (*), aidée par une démarche des salariés dans tous les établissements et forte de votre soutien et de vos engagements.

- **Construire des motions, pétitions les plus unitaires possibles à la base sur ces aspects revendicatifs qui font encore blocage.**
- **Rassembler et envisager une journée d'action.**

La CGT/RATP dépose à cet effet un préavis de grève tous secteurs/ toutes catégories pour le 12 décembre 2007 afin d'intervenir autour de ces points.

Les négociations avancent, le compte n'y est toujours pas, AGISSONS !

- (*)
- Communiqué CGT, UNSA, CFDT, FO, SUD, FSI, CFE-CGC, CFTC du 20 septembre 2007
 - Communiqué CGT, CFDT, FO, FSI, CFTC du 28 septembre 2007
 - Communiqué CGT, UNSA (GATC, BUS Traction), CFDT, FO, FSI, CFTC du 19 octobre 2007
 - Communiqué CGT, CFDT, SUD, FO, FSI, CFTC du 23 octobre 2007
 - Communiqué CGT, UNSA (GATC, BUS Traction), FO du 18 novembre 2007
 - Communiqué CGT, UNSA (GATC, BUS Traction), FO du 21 novembre 2007

Paris le 5 décembre 2007